



# L'EFSA protège-t-elle vraiment les consommateurs européens ?

*Les résultats de l'étude menée durant deux ans, dans la plus grande discrétion, par Gilles-Eric Séralini, professeur de biologie moléculaire à l'université de Caen, ont remis au devant de l'actualité les OGM et leurs effets sur la santé. Les consommateurs européens l'ont répété à maintes reprises : ils ne veulent pas d'organismes génétiquement modifiés dans leur assiette. Les femmes de l'ACRF ne disent pas autre chose quand elles se réunissent pour échanger sur ce sujet qui leur tient à cœur : l'alimentation.*

Durant une année, elles ont réfléchi à son évolution au cours de 50 dernières années, tenté de mieux cerner le rôle exercé par la publicité dans l'acte d'achat, essayé de mieux comprendre l'influence de l'alimentation sur notre santé et cherché ensemble comment se nourrir plus sainement, protégeant ainsi notre équilibre, mais également celui de la planète. Aujourd'hui, plusieurs groupes ACRF poursuivent cette démarche en prenant comme angle d'approche la souveraineté alimentaire dans nos pays mais aussi ailleurs dans le monde : les Etats et leurs populations doivent pouvoir choisir leur politique agricole. Une nouvelle équipe thématique : « Se nourrir, un droit pour tous ? » s'est constituée à cet effet. Au cours de leurs réflexions, les femmes ont appris l'existence d'une agence européenne chargée de veiller sur notre sécurité alimentaire, l'EFSA. Elle revient à l'avant-plan de l'actualité aujourd'hui avec l'étude du professeur Séralini. De quoi s'agit-il ?

## Protéger le consommateur.... oui mais....

A la suite d'une série de crises (dioxine, encéphalite bovine...), survenues à la fin des années 90, l'Europe a mis en place un programme destiné à améliorer la sécurité alimentaire dans l'Union européenne, garantir la protection des consommateurs et restaurer la confiance. La création de l'EFSA s'inscrit dans ce cadre. Dès janvier 2002, l'agence est opérationnelle.

Quand on consulte les documents émanant de l'EFSA, on est frappé par l'insistance mise sur le mot « indépendant » (1). L'EFSA doit évaluer les risques relatifs à la sécurité des aliments destinés à l'alimentation humaine et animale et fournir des « avis scientifiques indépendants » et des « conseils objectifs et indépendants fondés sur des connaissances scientifiques ». Ceux-ci sont adressés à la Commission européenne, au Parlement européen et aux Etats membres afin qu'ils puissent prendre les décisions qui s'imposent en matière de risques. L'EFSA insiste : elle s'appuie sur des connaissances scientifiques « avérées » et émet « des conseils scientifiques indépendants ». C'est ainsi, conclut-elle, que les consommateurs européens sont parmi les mieux protégés et les mieux informés au monde.

Et des recommandations, elle en donne ! Elle s'est dit favorable à l'aspartame, au glyphosate (herbicide), au composé chimique Bisphénol A (utilisé dans les plastiques), à la pomme de terre OGM.... Elle n'a jamais rendu un avis négatif sur la vente ou la mise en culture d'un OGM sur le territoire européen!

Au fil du temps, des parlementaires européens, des ONG et des scientifiques commencent à s'interroger. Où sont les analyses de sang réalisées sur des rats ayant été nourris avec la pomme de terre Amflora que l'EFSA a autorisée, se demande Gilles-Eric Séralini, professeur mais également membre du comité de recherche et d'information indépendant sur le génie génétique ? (2). Il met en doute les procédures scientifiques utilisées par l'EFSA et en propose d'autres mais sans succès. Voilà pourquoi il a entrepris avec son équipe une étude sur la toxicité du maïs OGM NK603. Durant deux ans et sans qu'aucune information ne filtre, de quoi pouvoir mener à terme son projet, il a nourri des rats avec le maïs OGM produit par le géant Monsanto. Un deuxième groupe a reçu une nourriture contenant OGM et pesticides puisque les OGM ont été modifiés pour tolérer ou produire des pesticides tandis qu'un troisième groupe était nourri avec une alimentation ne contenant pas d'OGM mais des pesticides. Chaque groupe a été victime de tumeurs. Le professeur Séralini a déploré devant la presse que les tests effectués jusqu'ici sur le maïs OGM aient toujours été réalisés sur une très courte période (trois mois) et par l'industrie.

## Empêtrée dans des conflits d'intérêts....

Et c'est bien là que le bât blesse ! Les recommandations de l'EFSA peuvent-elles être suivies en toute confiance quand on connaît les liens étroits qui existent entre l'agence et l'ILSI, un organisme international basé à Washington qui défend les intérêts de l'industrie et est financé essentiellement par les multinationales agro-alimentaires, le secteur de la chimie et celui des biotechnologies ? On y retrouve Monsanto, Nestlé, Kraft Food, McDonalds...

Dans les années 80 et 90, l'ILSI a soutenu les fabricants de tabac dans leurs efforts pour affaiblir les initiatives de l'Organisation mondiale de la santé (3). Après enquêtes, l'OMS a décidé de l'exclure de la liste des organismes pouvant participer à ses activités.

L'EFSA fut de plus en plus souvent prise à partie et accusée « d'être inféodée aux lobbies », pour reprendre les mots du député européen, José Bové, en septembre 2010. Il demande à l'époque la démission de Madame Banati, présidente du Conseil d'administration qui siège au même moment à l'ILSI.

« Nous avons auditionné Catherine Geslain-Lanéelle, directrice, qui a reconnu que son directeur scientifique chargé de l'évaluation des OGM, Harry Kimpers, n'était pas indépendant, explique le professeur Gilles-Eric Séralini. Il est le coordinateur d'Entransfood, un groupe de travail comprenant Monsanto et Syngenta, destiné à favoriser l'introduction des OGM sur le marché européen et rendre l'industrie européenne compétitive. » (2).

## Le parlement européen tire la sonnette d'alarme...

En mai dernier, face à des accusations de plus en plus nombreuses, le Parlement européen prend une mesure forte : il refuse de voter le budget 2010 : gestion contestable, déclare-t-il et conflits d'intérêts. Outre l'EFSA, deux autres agences européennes sont également sur la sellette : l'Agence européenne du médicament (EMA) et l'Agence européenne de l'environnement (EEA).

La réaction des responsables de l'EFSA ne s'est pas fait attendre. Ils réaffirment être guidés par des valeurs-clés : « l'ouverture, la transparence, l'excellence scientifique, l'indépendance et la réactivité... » (1) Les accusations selon lesquelles « le secteur de l'industrie exercerait une influence indue sur ses travaux en raison de liens allégués qu'elle entretiendrait avec des membres de son comité scientifique, de ses groupes scientifiques et de son conseil d'administration » sont tout simplement non fondées. Et de rappeler « une gouvernance équilibrée, des règles précises et claires pour la sélection des experts, de bonnes pratiques d'évaluation des risques et l'adoption collégiale des avis scientifiques, des exigences strictes en matière de déclaration d'intérêts et des règles claires en matière de rôle et responsabilité du personnel de l'EFSA. »

Un dossier fouillé du Corporate Europe Observatory (CEO), un groupe de recherche et de travail qui dénonce et conteste l'influence dont jouissent les multinationales et leurs groupes de pression dans l'élaboration des politiques de l'Union européenne ne laisse aucun doute possible : l'agence doit se réformer en profondeur au bénéfice de l'intérêt général. « Les décisions prises par l'EFSA concernant la sécurité de nos aliments ne sont pas sous-tendues par une approche scientifique indépendante mais par des données en provenance des milieux

industriels. Les groupes d'experts de l'EFSA formulent leurs opinions scientifiques concernant les produits dangereux tels que les pesticides et les OGM essentiellement sur des études financées par l'industrie.» (4)  
C'est la même critique qu'émet le professeur Séralini. La Commission européenne, au vu des résultats de l'étude française, a signifié qu'elle attendait l'avis de l'Agence européenne. Cette dernière vient de répondre qu'elle ne la prendrait pas en compte !

Au vu des informations découvertes à propos de l'Agence européenne et des données scientifiques fournies par l'équipe française, l'ACRF demande l'arrêt des nouvelles autorisations d'OGM et la réévaluation de ceux actuellement autorisés. Elle réclame aussi l'étiquetage des produits en contenant, notamment les produits animaux, afin que les consommateurs puissent choisir en toute connaissance leur alimentation.

Anne Vanhese,  
journaliste à l'ACRF-Plein Soleil

- (1) [www.efsa.europa.be](http://www.efsa.europa.be)
- (2) [www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr), 05/03/2010.
- (3) [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr), 10/05/2010.
- (4) CEO, *Conflits indigestes ! Une décennie d'influence industrielle à l'Autorité européenne de sécurité alimentaire*, février 2012.

---

Cette analyse est disponible sur <http://www.acrf.be/publications/analyses/analyses.php>

*L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites.  
Toutefois, n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication. Merci !*

---

**ACTION CHRETIENNE RURALE DES FEMMES**

**ACRF – ASBL**

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse

Editrice responsable : Léonie Gérard

[www.acrf.be](http://www.acrf.be) – [contact@acrf.be](mailto:contact@acrf.be)



Avec le soutien  
de la Fédération Wallonie - Bruxelles